

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue **le lundi 23^e jour de juin deux mille quatorze**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Josyane Forest, conseillère
Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur François Leblanc, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Sophie Racette, conseillère, et monsieur Michel Lachapelle, conseiller, étant absents.

Madame Audrey St-Georges, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 18 juin 2014.

Résolution n° 206-2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

Résolution n° 207-2014

Appui au projet préliminaire du règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Montcalm

CONSIDÉRANT QUE	la MRC de Montcalm est en cours d'élaboration d'un règlement visant la modification de son Schéma d'aménagement révisé (SAR) afin notamment de répondre aux exigences de l'Orientation 10;
CONSIDÉRANT	la mobilisation et l'implication rigoureuse de la MRC dans le cadre du projet de modification du SAR;
CONSIDÉRANT QUE	le Groupe BC2 a transmis à la MRC de Montcalm un projet préliminaire de règlement modifiant son Schéma d'aménagement révisé en date du 28 mai 2014;
CONSIDÉRANT QUE	le projet préliminaire de règlement a été transmis à l'ensemble des municipalités de la MRC en juin 2014 par la MRC de Montcalm;
CONSIDÉRANT QUE	la Municipalité de Saint-Jacques a pris connaissance dudit projet préliminaire de règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé;
CONSIDÉRANT QUE	le projet préliminaire de règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé répond aux orientations et à la vision de la municipalité de Saint-Jacques;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le conseil municipal de la Municipalité de

Saint-Jacques appuie le projet préliminaire de règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Montcalm.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

VARIA

Résolution n° 208-2014

Levée de la séance

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 16 h 02.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

Pierre La Salle
Maire